Envoyé en préfecture le 17/11/2026
Reçu en préfecture le 17/11/2026
Publié le
ID : 069-246900740-20261110-CC_2026_157-BF

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS MORNANTAIS
Le Clos Fournereau
CS 40107
69440 MORNANT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Délibération n° CC-2026-157

L'an deux mille vingt-six
Le dix novembre à dix-neuf heures et trente minutes
Le Conseil Communautaire dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Salle Valéry Giscard d'Estaing à Mornant, sous la présidence de Monsieur Renaud PFEFFER.
Date de convocation : 3 novembre 2026

Nombre de membres :	
En exercice	37
Présents	29
Votes	34

PRESENTS :
Renaud PFEFFER, Fabien BREUZIN, Marc COSTE, Olivier BIAGGI, Jean-Pierre CID, Laurent NAULIN, Arnaud SAVOIE, Luc CHAVASSIEUX, Christèle CROZIER, Morena-Alina GARCIA, Bruno FERRET, Mélanie TRAVIER, Dorothée RODRIGUES, Coralie TRICHARD, Jean-Luc BONNAFOUS, Christophe VEYRET, Fabien BONNET, Nathalie PIALAT, Laurence RABOISSON CROPPI, Gaël DOUARD, Patrick BERRET, Pascale DANIEL, Jean-Marc MACHON, Florence AUDON, Jean-Louis LACROIX, Orélie CONTRERAS, Sylvie BROYER, Gérard MAGNET, Séverine SICHE-CHOL

ABSENTS / EXCUSES :
Caroline DOMPNIER DU CASTEL, Nicolas TRICCA, Marine SEGUY

PROCURATIONS :
Yves GOUGNE donne procuration à Marc COSTE
Stéphanie NICOLAY donne procuration à Bruno FERRET
Marie-Noëlle CHARLES donne procuration à Jean-Luc BONNAFOUS
Pascale CHAPOT donne procuration à Renaud PFEFFER
Vincent LECOCQ donne procuration à Florence AUDON

SECRETAIRE DE SEANCE : Jean-Louis LACROIX

FINANCES

******

Approbation de la Décision Modificative (DM) n° 5 du budget principal 2026

Rapporteur : Monsieur Fabien BREUZIN, Vice-Président délégué aux Finances et aux Moyens Généraux

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L.5211-1 et suivants,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M57,

Vu les statuts de la Communauté de Communes du Pays Mornantais validés par arrêté préfectoral n° 69-2024-09-24-00001 du 24 septembre 2024,

Vu la délibération du Conseil Communautaire n° CC-2026-031 en date du 10 mars 2026 adoptant le Budget Primitif 2026,

Vu la décision du Président n° 068/2026 de fongibilité de crédits DM n°1 portant virement de crédits de chapitre à chapitre en date du 27 juillet 2026,

Vu la décision du Président n° 100/2026 de fongibilité de crédits DM n°3 portant virement de crédits de chapitre à chapitre en date du 5 octobre 2026,

Vu la décision du Président n° 102/2026 de fongibilité de crédits DM n°4 portant virement de crédits de chapitre à chapitre en date du 19 octobre 2026,

Envoyé en préfecture le 17/11/2026
Reçu en préfecture le 17/11/2026
Publié le
ID : 069-246900740-20261110-CC_2026_157-BF

Vu la délibération du Conseil Communautaire n° CC-2026-156 en date du 10 novembre 2026 adoptant la DM n°2 au budget principal 2026 pour régularisation,

Considérant la nécessité d'ajuster les crédits du Budget Principal 2026,

Vu l'avis favorable de la Commission d'Instruction "Finances, Moyens Généraux et Economie"

Il est proposé une Décision Modificative (DM) n°5 au budget principal visant à intégrer dans le budget 2026 la subvention d'investissement à la CTPS pour les travaux d'aménagement de la future Maison de Santé à Mornant ainsi qu'un complément de crédits pour la mise en place du nouveau site internet.

Ouï l'exposé de son rapporteur et après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité des membres présents ou représentés :

APPROUVE la décision modificative (DM) n°5 du budget principal 2026 telle qu'elle figure en annexe.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.

Pour copie certifiée conforme.

Le Président
Renaud PFEFFER

Le secrétaire de séance
Jean-Louis LACROIX

Communauté de communes du Pays Mornantais

PUBLIE LE 17 NOVEMBRE 2026
RENAUD PFEFFER, PRESIDENT

Certifié exécutoire
Transmis en Préfecture le 17 NOV. 2026
Notifié ou publié le 17 NOV. 2026
Le Président

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès du Président ou d'un recours en annulation devant le Tribunal Administratif de Lyon, 184 rue Duguesclin 69003 Lyon / www.telerecours.fr, dans un délai de 2 mois suivant sa publication

PUBLIE LE 17 NOVEMBRE 2026
RENAUD PFEFFER, PRESIDENT

DM N°5 2026 BUDGET PRINCIPAL

Envoyé en préfecture le 17/11/2026
Reçu en préfecture le 17/11/2026
Publié le
ID : 069-246900740-20261110-CC_2026_157-BF

Compte	Opération	Libellé	dépenses I	recettes I
		FONCTIONNEMENT		
6188		Dépenses finances	- 27 155 €	
023		Virement à la section d'investissement	27 155 €	
		INVESTISSEMENT		
21351		Dépenses finances	- 23 845 €	
2111		Provision sur terrains ENS	- 9 000 €	
20422		Subvention investissement CTPS - Maison de santé	50 000 €	
2088		Site internet	10 000 €	
021		Virement de la section de fonctionnement		27 155 €
		TOTAL	**27 155 €**	**27 155 €**